

## Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2017

### Réaménagement du square de la Halte des Peupliers

---

Cette réunion s'est déroulée en présence de Marie Pieron, élue déléguée du quartier Monmousseau-Vérolot, un agent de la Direction des Espaces Publics, deux médiateurs sociaux et de sept habitant.e.s.

#### • Contexte

Il s'agit de la première réunion de l'atelier du comité de quartier sur le réaménagement du square de la Halte des Peupliers. Lors de la réunion plénière du comité de quartier en septembre dernier, les habitant.e.s avaient souhaité réinvestir ce square et réfléchir à des réaménagements afin qu'il soit plus agréable à vivre, avec notamment des jeux pour enfants mieux adaptés ou encore une végétalisation plus importante par le biais de bacs potagers. Ce square est un lieu de passage et de vie important pour le quartier, que ce soit pour les enfants mais aussi pour les adultes et notamment les personnes âgées.

Cependant, les habitant.e.s qui fréquentent régulièrement ce square ont constaté des regroupements qui occasionnent des nuisances. Il y a également un problème de salubrité avec de nombreuses déjections canines sur l'aire de jeux réservée aux enfants et dans les pelouses alentours. Au niveau du parking bordant le square, il y a également un problème de stationnement anarchique, ce qui n'est pas sécurisant pour les enfants et qui génère également des nuisances, notamment avec des voitures ventouses.

Un autre sujet s'est superposé à la problématique de ce square, puisque la copropriété du 10 rue Gaston Monmousseau a amorcé des travaux dans le but de fermer le passage, qui permet aujourd'hui aux habitant.e.s, via le parking de la copropriété, de rejoindre la RD5 depuis la rue Gaston Monmousseau. Malgré le souhait de la Ville de poursuivre le dialogue avec la copropriété, celle-ci n'a pas souhaité rencontrer les élu.e.s pour discuter d'une solution alternative à la fermeture totale de ce passage qui est un cheminement piéton extrêmement fréquenté.

#### • Echanges

L'échange s'engage sur le statut du parking longeant le square. Est-ce un espace public ou privé ? L'impasse et la zone de stationnement ont deux statuts : le long de la Poste, il s'agit du domaine privé d'une copropriété, de l'autre côté il s'agit du domaine privé de la Ville. Techniquement, ce n'est donc pas un espace public. Afin de mettre un terme au stationnement anarchique dans ce parking, il faudrait, dans un premier temps, que la Ville puisse racheter la parcelle à la copropriété qui en est propriétaire puis engager une procédure pour faire passer la parcelle municipal du domaine privé au domaine public. Une fois, cela effectué, il faudra réfléchir à la réfection du parking car l'enrobé et les marquages sont en très mauvais état. Malheureusement, les contraintes budgétaires qui pèsent sur la Ville ne permettent pas de tout envisager.

Les médiateurs interviennent pour expliquer leurs missions et partager le diagnostic qu'ils ont établi suite à leurs nombreux passages à cet endroit. Les regroupements et squats identifiés par les

habitant.e.s sont le fait de sans domicile fixe qui sont également sans papiers ce qui complique leur prise en charge. Les médiateurs sont en lien avec Emmaüs et la Croix-Rouge. Les médiateurs les sensibilisent autour du respect de la propreté du square. Les messages passent mais c'est parfois long pour changer les habitudes. Les médiateurs ont identifié le square comme un point de vigilance et s'y rendent plusieurs fois par semaine. Les médiateurs sont joignables au **01.72.04.66.00**.

Une des habitantes présente a travaillé à l'identification des problèmes et aux solutions qui pourraient être envisagées. Tout d'abord, il y a l'état du parc jonché de détritrus, de déjections canines, le stabilisé autour des jeux pour enfants et les bancs qui sont dégradés. Afin que chacun trouve sa place dans ce square, elle propose de clôturer le parc pour enfants avec des barrières en osier tressé ou des haies, et de clôturer un espace spécifique pour les chiens et de prévoir des distributeurs de sac. L'aménagement d'un circuit vélo avec apposition de panneaux de signalisation comme dans le parc Robespierre afin de sensibiliser les enfants à la sécurité routière pourrait être également une bonne idée. Afin d'égayer le square, des bacs pourraient être installés afin de réaliser des semis et des activités de jardinage en partenariat avec la Maison de la Quartier. De la même manière, la fête des voisins (25 mai 2018) pourrait y être organisée, ainsi que des animations ponctuelles avec la Maison de Quartier et/ou la Médiathèque pendant les vacances scolaires par exemple.

L'agent de la Direction des Espaces Publics salue le travail de réflexion qui a été fait par les habitant.e.s. En effet, les solutions proposées s'appuient sur l'existant et ne demandent pas de grosses modifications. Cependant, la situation financière contrainte de la Ville nécessite de bien réfléchir à ce réaménagement. La clôture de l'espace pour enfants et la pose d'un nouveau revêtement de sol autour des jeux peuvent s'avérer coûteuses. Il faudrait recueillir un maximum d'avis de riverains de ce square pour préciser les besoins et trancher certaines questions comme par exemple la rénovation du terrain de pétanque.

**Suites à donner :**

- Un questionnaire va être réalisé par les habitant.e.s et distribué via la Maison de Quartier, pendant les déambulations des médiateurs, etc.
- L'agent de la Direction des Espaces Publics va faire le nécessaire pour que les bancs puissent être rénovés et que le nettoyage du square soit accentué.